



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 09 MARS 2023**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 28 février 2023
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 13
Nombre de procuration : 01

Extrait n°BC-03-2023-038

Objet : Approbation du marché de prestations intellectuelles pour « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la constitution de dossiers de demande d'autorisation de systèmes d'endiguement fluviaux et maritimes ».

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Frédéric BUVAL, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PÉRASTE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Bruno Nestor AZÉROT.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique ;

Vu les décisions des membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis le 09 février 2023 ;

Considérant les caractéristiques, ci-après, du projet de marché de prestations intellectuelles pour « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la constitution de dossiers de demande d'autorisation de systèmes d'endiguement fluviaux et maritimes » :

Objet du marché :

Il s'agit d'un marché de prestations intellectuelles pour « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la constitution de dossiers de demande d'autorisation de systèmes d'endiguement fluviaux et maritimes ».

Caractéristiques - allotissement :

La consultation est scindée en six (6) lots :

N° du lot	Désignation du lot
Lot n° 1	Régularisation administrative en système d'endiguement des digues sur la commune de Case-Pilote
Lot n° 2	Régularisation administrative en système d'endiguement des digues sur la rivière du Carbet
Lot n° 3	Autorisation en système d'endiguement des digues maritimes du Bourg de Sainte Marie
Lot n° 4	Autorisation en système d'endiguement des digues sur la rivière Roxelane
Lot n° 5	Autorisation en système d'endiguement de la digue sur la rivière Fond Capot
Lot n° 6	Autorisation en système d'endiguement de la digue maritime du bourg de Tartane

La décomposition de chaque lot est la suivante :

Lot n° 1 : Régularisation administrative en système d'endiguement des digues sur la commune de Case-Pilote

Tranches	Phases	Désignation
Tranche Ferme		
	1	Le recueil, l'analyse et la qualification des données techniques disponibles sur les digues sur la rivière de Case Pilote ;
	2	La définition, la réalisation ou la réception éventuelle ;
	3	La rédaction et la production du rapport final de l'étude de dangers.
Tranche optionnelle 1		Modification du type de demande d'autorisation : Demande d'autorisation initiale avec travaux.
Tranche optionnelle 2		Mise à jour des documents pour donner suite aux retours des services instructeurs de l'Etat sur le dossier d'autorisation.

Lot n° 2 : Régularisation administrative en système d'endiguement des digues sur la rivière du Carbet

Tranches	Phases	Désignation
Tranche Ferme		
	1	Le recueil, l'analyse et la qualification des données techniques disponibles sur les digues sur la rivière du Carbet.
	2	La définition, la réalisation ou la réception éventuelle.
	3	La rédaction et la production du rapport final de l'étude de dangers.
Tranche optionnelle 1		Modification du type de demande d'autorisation : Demande d'autorisation initiale avec travaux.
Tranche optionnelle 2		Mise à jour des documents pour donner suite aux retours des services instructeurs de l'État sur le dossier d'autorisation.

**Lot n° 3 : Autorisation en système d'endiguement des digues maritimes
du Bourg de Sainte Marie**

Tranches	Désignation
Tranche Ferme	Le recueil, l'analyse et la qualification des données techniques disponibles sur les digues sur la rivière du Carbet.
Tranche optionnelle 1	La définition, la réalisation ou la réception éventuelle.
Tranche optionnelle 2	La rédaction et la production du rapport final de l'étude de dangers.
Tranche optionnelle 3	Modification du type de demande d'autorisation : Demande d'autorisation initiale avec travaux.
Tranche optionnelle 4	Mise à jour des documents pour donner suite aux retours des services instructeurs de l'État sur le dossier d'autorisation.

**Lot n° 4 : Autorisation en système d'endiguement des digues sur la
rivière Roxelane**

Tranches	Désignation
Tranche Ferme	Le recueil, l'analyse et la qualification des données techniques disponibles sur les digues sur la rivière Roxelane.
Tranche optionnelle 1	La définition, la réalisation ou la réception éventuelle.
Tranche optionnelle 2	La rédaction et la production du rapport final de l'étude de dangers.
Tranche optionnelle 3	Modification du type de demande d'autorisation : Demande d'autorisation initiale avec travaux.
Tranche optionnelle 4	Mise à jour des documents pour donner suite aux retours des services instructeurs de l'État sur le dossier d'autorisation.

Lot n° 5 : Autorisation en système d'endiguement de la digue sur la rivière Fond Capot

Tranches	Désignation
Tranche Ferme	Le recueil, l'analyse et la qualification des données techniques disponibles sur les digues sur la rivière Fond Capot.
Tranche optionnelle 1	La définition, la réalisation ou la réception éventuelle.
Tranche optionnelle 2	La rédaction et la production du rapport final de l'étude de dangers.
Tranche optionnelle 3	Modification du type de demande d'autorisation : Demande d'autorisation initiale avec travaux.
Tranche optionnelle 4	Mise à jour des documents pour donner suite aux retours des services instructeurs de l'État sur le dossier d'autorisation.

Lot n° 6 : Autorisation en système d'endiguement de la digue maritime du bourg de Tartane

Tranches	Désignation
Tranche Ferme	Le recueil, l'analyse et la qualification des données techniques disponibles sur la digue maritime du bourg de Tartane.
Tranche optionnelle 1	La définition, la réalisation ou la réception éventuelle.
Tranche optionnelle 2	La rédaction et la production du rapport final de l'étude de dangers.
Tranche optionnelle 3	Modification du type de demande d'autorisation : Demande d'autorisation initiale avec travaux.
Tranche optionnelle 4	Mise à jour des documents pour donner suite aux retours des services instructeurs de l'État sur le dossier d'autorisation.

Titulaires et montants des marchés :

LOT	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT TOTAL
1	Régularisation administrative en système d'endiguement des digues sur la commune de Case-Pilote	<p>ANTEA FRANCE – Agence Antilles Implantation Martinique</p> <p>7 lotissement Oliver – Acajou 97232 LE LAMENTIN</p> <p>Tél. : 0596 70 75 00 / 0596 70 75 01 Courriel : martinique@anteagroup.fr</p> <p>N°SIRET : 393 206 735 00598</p>	70 300,00 € HT
2	Régularisation administrative en système d'endiguement des digues sur la rivière du Carbet	<p>ANTEA FRANCE – Agence Antilles Implantation Martinique</p> <p>7 lotissement Oliver – Acajou 97232 LE LAMENTIN</p> <p>Tél. : 0596 70 75 00 / 0596 70 75 01 Courriel : martinique@anteagroup.fr</p> <p>N°SIRET : 393 206 735 00598</p>	66 500,00 € HT

LOT	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT TOTAL
3	Autorisation en système d'endiguement des digues maritimes du Bourg de Sainte Marie	ANTEA FRANCE – Agence Antilles Implantation Martinique 7 lotissement Oliver – Acajou 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0596 70 75 00 / 0596 70 75 01 Courriel : martinique@anteagroup.fr . N°SIRET : 393 206 735 00598	77 900,00 € HT
4	Autorisation en système d'endiguement des digues sur la rivière Roxelane	ANTEA FRANCE – Agence Antilles Implantation Martinique 7 lotissement Oliver – Acajou 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0596 70 75 00 / 0596 70 75 01 Courriel : martinique@anteagroup.fr . N°SIRET : 393 206 735 00598	72 200,00 € HT
5	Autorisation en système d'endiguement de la digue sur la rivière Fond Capot	ANTEA FRANCE – Agence Antilles Implantation Martinique 7 lotissement Oliver – Acajou 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0596 70 75 00 / 0596 70 75 01 Courriel : martinique@anteagroup.fr . N°SIRET : 393 206 735 00598	73 150,00 € HT

LOT	INTITULE	TITULAIRES	MONTANT TOTAL
6	Autorisation en système d'endiguement de la digue maritime du bourg de Tartane	ANTEA FRANCE – Agence Antilles Implantation Martinique 7 lotissement Oliver – Acajou 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0596 70 75 00 / 0596 70 75 01 Courriel : martinique@anteagroup.fr . N°SIRET : 393 206 735 00598	80 750,00 € HT

Durée des marchés

Les marchés à tranches seront conclus en application des articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la Commande Publique.

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

L'acte d'engagement fixe le délai d'exécution de chaque tranche.

Ces délais partent, pour chaque tranche, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations lui incombant.

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'attribuer les marchés pour « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la constitution de dossiers de demande d'autorisation de systèmes d'endiguement fluviaux et maritimes » comme suit :

- Lot n°1 « Régularisation administrative en système d'endiguement des digues sur la commune de Case-Pilote » à l'entreprise ANTEA GROUPE pour un montant total de 70 300,00 € HT,
- Lot n°2 « Régularisation administrative en système d'endiguement des digues sur la rivière du Carbet » à l'entreprise ANTEA GROUPE pour un montant total de 66 500,00 € HT,
- Lot n°3 « Autorisation en système d'endiguement des digues maritimes du Bourg de Sainte Marie » à l'entreprise ANTEA GROUPE pour un montant total de 77 900,00 € HT,
- Lot n°4 « Autorisation en système d'endiguement des digues sur la rivière Roxelane » à l'entreprise ANTEA GROUPE pour un montant total de 72 200,00 € HT,
- Lot n°5 « Autorisation en système d'endiguement de la digue sur la rivière Fond Capot » à l'entreprise ANTEA GROUPE pour un montant total de 73 150,00 € HT,
- Lot n°6 « Autorisation en système d'endiguement de la digue maritime du bourg de Tartane » à l'entreprise ANTEA GROUPE pour un montant total de 80 750,00 € HT.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 14

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 12 avril 2023

Le Président



Bruno Nestor AZÉROT